

Communiqué de presse

Paris, le 31 Janvier 2022

## **Prosol entre en négociations exclusives avec Perceva en vue de l'acquisition d'Océalliance**

Prosol, société spécialisée dans la distribution de produits frais, annonce être entrée en négociations exclusives avec Perceva, société d'investissement indépendante, en vue de l'acquisition d'Océalliance.

Ce projet de rapprochement sera présenté aux instances représentatives du personnel concernées et reste soumis à l'accord de l'Autorité de la concurrence.

Acteur européen de premier plan dans le secteur du mareyage et de la distribution de produits de la mer, Océalliance emploie près de 500 personnes et a réalisé un volume d'affaires de l'ordre de 180 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Son implantation dans 33 des 40 criées françaises de Boulogne-sur-Mer à Saint-Jean-de-Luz, en fait un acteur incontournable des produits de la mer. Dotée d'une unité de sourcing en Écosse avec sa filiale Angelbond, Océalliance dispose également d'une forte activité à l'export, essentiellement sur les marchés européens.

Le projet, s'il se réalise, permettrait aux deux structures d'offrir à leurs clients une palette d'offres et de services de première qualité. L'opération envisagée s'inscrit dans la stratégie du management d'Océalliance qui pourra bénéficier du soutien de Prosol dans le cadre de son développement.

### **A propos de Perceva**

Perceva est une société française indépendante spécialisée dans l'accompagnement capitalistique et de proximité d'entreprises françaises en phase de redéploiement (site web : [www.perceva.fr](http://www.perceva.fr)).

### **A propos de Prosol**

Prosol est une société française spécialisée dans la distribution de produits frais.